

DEPOT LEGAL
Loire-Inf.
N° 666
1926

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 21 Août

Nous avisons nos adhérents ainsi que nos agents que, pendant la période du 15 juillet au 15 septembre, les bureaux du Syndicat seront fermés le samedi après-midi.

Les opérations de caisse et les commandes verbales devront donc être faites dans la matinée de chaque samedi.

LA SITUATION

Les Engrais

Les avis que nous avons donnés à nos adhérents dans nos Bulletins des 10 et 24 juillet n'étaient que trop justifiés, et nous voici obligés de publier aujourd'hui les nouveaux prix pratiqués depuis le 1^{er} août. Ces prix ne nous ont été consentis que pour les 15 jours qui s'écouleront d'un Bulletin à un autre. Cependant un fait nouveau s'est produit depuis qu'ils nous ont été communiqués, c'est la baisse aussi rapide et profonde de la livre anglaise qui de 243 francs a été ramenée à 170 francs, et le dollar de 30 francs à 35 francs.

Cette transformation de la valeur des monnaies-étalons aura-t-elle le bon effet de ramener également en arrière les prix de certaines matières premières, notamment des produits azotés. Il ne nous paraît pas déraisonnable de l'espérer, et nous craignons que chacun pouvait avoir, pourraient se changer en vive satisfaction chez les acheteurs tout au moins.

Nous avons donc toute chance de nous trouver dans une meilleure situation dans quinze jours. Du reste, très occupée dans les grands travaux des récoltes des céréales et de la plantation des choux et des rutabagas, nous reconnaissons que la culture s'est montrée peu empressée aux achats en général.

Nos lecteurs verront les nouveaux prix publiés à la seconde page de ce numéro. Nous signalerons cependant que pour les scories, par suite d'une entente avec nos fournisseurs, le prix de 1 fr. 85 le degré ne jouera que dans quelques jours. Nous ferons donc facturer d'ici là les ordres qui nous seront passés, avec une réduction de 10 centimes par degré et par 100 kilos sur les prix publiés ce jour.

Une omission relative aux prix de la cyanamide S.P.A. en fûts, a été faite dans le Bulletin du 10 juillet. La cyanamide S.P.A. est vendue sur la base de 20 degrés d'azote, et les dosages supérieurs, qui sont du reste signalés sur les fûts par une étiquette spéciale, seront majorés, pour la différence en plus, de 5 francs par degré et par 100 kilos. Les livraisons en 21 degrés et demi seront ainsi facturées avec une plus-value de 7 fr. 50. Le degré d'azote ammoniacal vaut aujourd'hui 10 fr. 50 départ. La majoration de degré et de prix est donc en faveur des acheteurs.

Produits divers

Nous nous trouvons devant une situation encore plus préoccupante pour tous les produits autres que les engrais, parce que là chacun agit de façon ou d'autre, suivant sa position au point de vue stocks et approvisionnements. Il n'y a pas d'entente générale, comme pour les engrais, du moins dans la plupart des cas.

Nous sommes donc obligés de subir des variations continues de cotes. Le téléphone nous rend en ce moment d'inappréciables services, et malgré tous les dérangements occasionnés par des appels très fréquents, nous sommes, en définitive, mieux placés que n'importe qui pour avoir sur notre place même, et en peu de minutes, les renseignements précis dont nous pouvons faire profiter nos adhérents.

Comme précédemment nous sommes obligés de remplacer les prix de la plupart des marchandises diverses par la mention « au cours ».

« Présentation de reproducteurs Maine-Anjou par les membres du Syndicat d'élevage de Beaumont, Pied-de-Bœuf, Bouessay et Saint-Loup du Dorat. » C'est dans cette dernière commune que la réunion avait lieu cette année, sous la direction du sympathique professeur d'agriculture de Châteaubriant, M. Renault. Le but que se propose cette association est bien de répartir des primes d'encouragement, mais c'est aussi de créer un courant de vente. Les éleveurs du pays et même du

ganes digestifs ont besoin de s'accoutumer progressivement au changement de nourriture. La méconnaissance de cette règle entraîne souvent des indigestions, des entérites, elle a toujours pour conséquence un arrêt de développement. La puissance d'assimilation, très grande dans le jeune âge, décroît assez vite ; si l'on n'en profite pas au moment où elle est la plus grande, on ne la trouve plus que fortement amoindrie. Voilà pourquoi on peut dire qu'en élevage, le temps perdu ne se

ler de chacun des sujets qui nous ont été montrés, cependant on doit faire une exception pour la vache Vorace, prix de Championnat à Châteaubriant, qui a donné 30 litres de lait à la naissance de son veau. C'est une preuve irrécusable que les vaches Maine-Anjou peuvent unir à une conformation parfaite, une lactation abondante. Nous partons tous convaincus que sous l'habile direction de M. Louis Rezé, qui a été élevé à l'école du travail et qui a pour le guider l'expérience paternelle, cette exploitation ne périlitera pas et que les succès continueront à le payer de ses peines.

Dans la même commune privilégiée de Auvers-le-Hamon, nous nous arrêtons à la Berthoinière chez M. Bry, qui a su se composer un troupeau d'élite dans un temps relativement court ; c'est dans cette étable que l'année dernière M. Leroyer est venu chercher le jeune veau, Chambéry, qui s'est classé premier de sa section à Châteaubriant.

M. Mouchet a ensuite reçu notre visite dans sa ferme de l'Angevine. Son troupeau de Maine-Anjou, quoique d'origine récente, est vraiment remarquable. Nous avons vu le matin les deux taureaux à la présentation de Saint-Loup-du-Dorat, nous les admirons à nouveau ainsi que les vaches.

La caravane en rentrant dans le département de Maine-et-Loire s'arrête à Miré. C'est dans ces parages qu'autrefois on trouvait les meilleurs croisements Durham, origine des Maine-Anjou actuels.

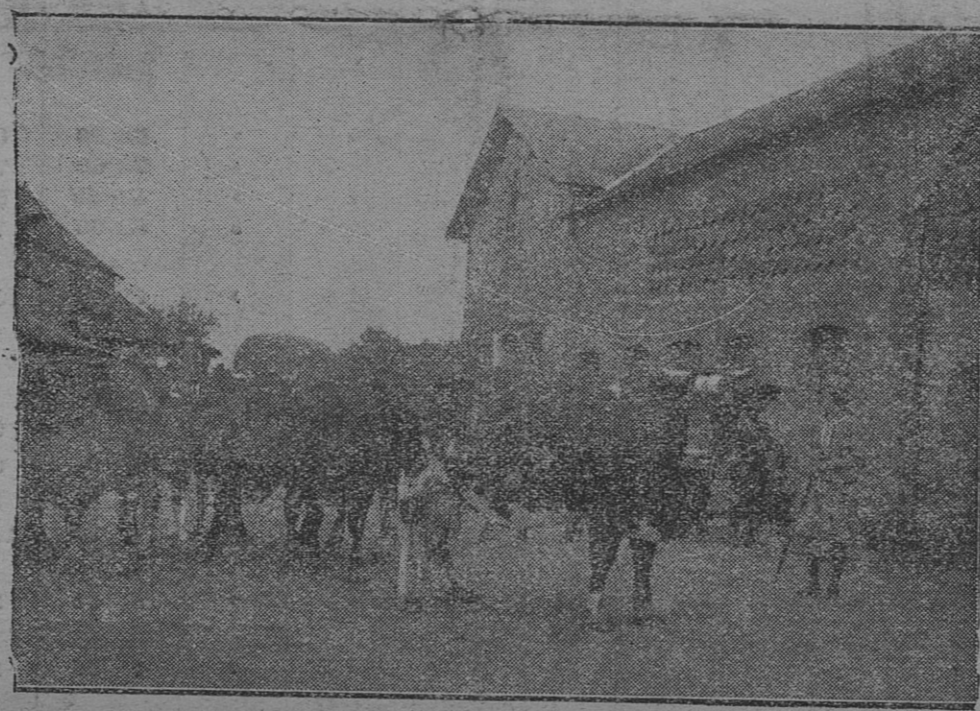
Nous nous rendons d'abord au Moulin, où la sélection fut faite par M. Morineau, excellent éleveur, auquel succède à l'excellent hôtel de M. Chénier. Celui-ci nous montre un groupe de belles vaches vivant dans l'abondance sur un champ de trèfle et de luzerne en mélange, tandis que dans une pièce voisine, quatre

progrès dans l'exploitation des terres, très négligées avant lui, il avait un si beau et si nombreux bétail que malgré le défilé bien court de son action, la commission des primes culturales dont je faisais partie, lui décerna une médaille de vermeil, ce fut un encouragement dont il se montra digne dans la suite. Le fermier actuel est installé seulement depuis un an, pour réussir il n'a qu'à s'inspirer des exemples de son prédécesseur.

Toutes ces intéressantes étapes avaient tellement captivé l'attention des visiteurs que les heures avaient fui trop rapidement et ce n'est qu'à la tombée de la nuit que la file des automobiles s'engagea dans les allées ombreuses du parc du Château des Rues. Les pelouses qui bordent le chemin à gauche et à droite sont peuplées par les vaches et les génisses du nombreux troupeau que nous montre M. Bachelot, le dévoué régisseur du domaine.

Nous sommes ici chez le père de la race Maine-Anjou, M. le Sénateur de Rougé, le président de la Société des éleveurs depuis la fondation. C'est lui qui comprit les besoins de l'élevage de ce pays, qui choisit l'heure opportune et qui sut entraîner à sa suite tous les éleveurs... Il eut à lutter durement ; l'administration de l'agriculture opposa une résistance puissante à ses projets. Il vainquit tous les obstacles et le Herd-Book de la race créé en 1908 se développa avec une rapidité que n'ont connue aucun des autres livres généalogiques ouverts en France. Malgré les quatre années de guerre qui ont suspendu son fonctionnement, il compte actuellement entre 14 et 15.000 inscriptions.

Au Lion-d'Angers, après un tarif exorbitant à l'excellent hôtel de M. Chénier, la caravane se dirige, chaque voiture ramenée chez eux les excursionnistes, qui emportaient un excellent souvenir de cette journée et un bagage de connais-



Quelques vaches de M. Rezé, au premier plan, on remarque la vache Vorace, prix de Championnat à Châteaubriant, et le jeune veau Chambéry, premier de sa section à Châteaubriant.

voisinage, se réservent de venir faire leurs achats à cette date. L'exhibition était particulièrement instructive, parce que les animaux exposés étaient répartis en deux catégories : ceux inscrits au Herd-Book Maine-Anjou, et ceux se rapprochant du type, ce qui permettait la comparaison et montrait la ligne de conduite à suivre pour arriver à l'amélioration de l'ensemble de la population bovine de ces trois communes. Nous avons vu notamment les deux remarquables taureaux de M. Mouchet, président de ce syndicat d'élevage, Abécourt champion cette année à Paris et à Châteaubriant, et Bongars, premier prix de sa section. Nous pourrions de nouveau les admirer cet après-midi chez leur propriétaire.

Comme l'appétit était aiguisé par cette longue randonnée en auto, l'excellent déjeuner servi à Auvers-le-Hamon, par M. Hivert, a été des mieux accueilli. Aux excursionnistes s'étaient joints M. Delhommeau, le dévoué secrétaire général de la Société des éleveurs de la race Maine-Anjou, MM. Rezé père et fils, Bry, les excellents éleveurs bien connus.

Au dessert, M. Le Gouais, dans une heureuse improvisation, présente les invités aux membres de son Syndicat, il fait connaître les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à eux. Puis il a donné la parole à l'auteur de ces lignes qui a résumé l'histoire du bétail de cette région, rappelant que les premières tentatives d'amélioration remontent de la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle M. de la Lorie fit des importations de taureaux suisses noirs et blancs (firibourgeois). Puis furent introduits les premiers Durhams par MM. de Quatrebarbes et de Rougé, suivis des achats pour le compte de l'Etat de MM. Yvart et de Sainte-Marie, inspecteurs généraux de l'Agriculture. Ensuite eut lieu l'intervention vers cette époque de la Société industrielle et agricole d'Angers qui confia des taureaux Durhams à certains éleveurs. Enfin la création de la fameuse étable de M. de Falloux, exemple imité ensuite par de nombreux éleveurs. Mais il faut remarquer que si cet effort de progrès a été réalisable, cela tient à ce que les cultures avaient été améliorées et que grâce à l'emploi de la chaux les récoltes fourragères étaient abondantes, notamment celles de trèfle violet. Il ne servirait rien de se procurer des reproducteurs d'élite si l'on ne pouvait assurer à leur descendance une alimentation en rapport avec ses exigences d'autant plus grande que celle-ci est plus perfectionnée. En parlant du régime alimentaire, j'ai insisté sur l'absolue nécessité de ne pas priver les jeunes trop tôt de l'aliment par excellence qui est le lait, cependant on peut le donner partiellement écrémé. Les or-

ratrape jamais. Il y a encore un autre principe absolu de bonne alimentation, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes, c'est que tout changement de régime doit être progressif.

Il faut aussi savoir choisir parmi les aliments ceux qui répondent le mieux aux besoins de l'animal qui sont de deux sortes : les matériaux qui servent à constituer le corps, c'est-à-dire les os, la chair, les organes. Ce sont des substances analogues au blanc d'œuf, à l'albumine, elles contiennent de l'azote, elles sont surtout abondantes dans les fourrages de légumineuses, trèfle, luzerne, sainfoin, vesce, pois, dans les graines de féveroles, dans les tourteaux, etc... Il en faut une proportion suffisante pour le renouvellement et l'entretien des organes, pour la croissance et la sécrétion lactière. L'autre groupe de principes alimentaires comprend l'amidon, les farines de céréales, les pommes de terre, les sucres communs dans la betterave, les corps gras, c'est lui qui fournit l'énergie, la force, la chaleur et qui produit l'engraissement. Il ne suffit pas de donner une ration copieuse, il faut qu'elle soit composée d'éléments albuminoïdes et d'éléments énergétiques dans la proportion répondant aux besoins de l'animal, selon son âge et le but qu'on se propose.

Il y a deux manières d'arriver à l'amélioration de l'alimentation des animaux : d'abord accroître le rendement des cultures, la production des fourrages par un large emploi des engrais, et dans cette région de la Loire-Inférieure par des apports de chaux, de phosphates et de scories. L'autre moyen consiste à ajouter des aliments complémentaires aux rations, principalement des tourteaux, les principes fertilisants qu'ils contiennent étant utilisés par les animaux, tout retour au sol dans les fumiers et l'enrichissement, mais pour que cette méthode soit économique, il faut recueillir les purins, donner des soins aux fumiers pour éviter les pertes par l'évaporation ou par évaporation dans l'atmosphère. C'est un sujet qui mériterait de plus amples explications, mais l'heure nous oblige à poursuivre le programme très chargé de notre excursion.

La première visite a été pour l'étable de M. Rezé qui, depuis 1918, a succédé à son père, à la Coquelinière. M. le Marquis de Juigné, propriétaire de cette ferme, a tenu à montrer par sa présence et son bienveillant accueil, combien il avait d'estime pour son excellent fermier, et combien il était heureux de recevoir les visiteurs de la Loire-Inférieure ; on a levé les voiles à la prospérité de la famille Rezé. Les étables de la Coquelinière sont depuis plus de quarante ans peuplées d'un bétail d'élite, il n'est pas possible de par-



L'élevage du Maine-Anjou sa fait le plus possible en plein air. Les veaux naissent souvent dans les herbages et y restent avec leur mère jusqu'au sevrage. Cette méthode d'élevage permet d'éviter beaucoup de maladies et en particulier la tuberculose.

bonnes juments de la race du Maine foule une luzerne qui leur monte jusqu'au poitrail. On dirait que M. Landeau a voulu démontrer que le facteur principal d'amélioration des races, c'est l'excellence de l'alimentation ainsi que je le répète si souvent.

Le bon entretien des animaux et la propreté des étables ont surpris un certain nombre de visiteurs habitués chez eux à plus de négligence ; ils étaient tentés de considérer ces soins comme un luxe inutile. Qu'ils se détrompent, ces soins, au contraire, sont un facteur de réussite très important, ils les trouveraient dans tous les pays où l'élevage est prospère. Ils ont pour conséquence, notamment le bien-être des animaux, le bon fonctionnement de la peau, la suppression des parasites, la destruction des germes de maladie, la conservation et la qualité du lait. Lorsqu'un animal est tourmenté il dépense par des mouvements inutiles une partie de sa ration alimentaire, qui ne laisse aucun profit.

Nous faisons ensuite une courte visite à la ferme de Margot, unique peut-être pour ses bâtiments spacieux, commodes, étendus et fort bien entretenus. Une installation électrique complète actionne tous les appareils à l'aide de trois dynamos. J'ai visité en 1906 cette ferme de Margot où M. Gentilhomme s'était installé depuis trois ans seulement, il avait réalisé tellement de

ces nouvelles dont ils se promettaient de profiter. Quelques affaires même ont été conclues, notamment, un jeune taureau de M. Mouchet viendra prochainement dans la Loire-Inférieure pour contribuer par ses qualités à l'amélioration du bétail de ce pays.

On ne saurait trop remercier M. Le Gouais de son intelligente initiative et des peines qu'il s'est données dans la préparation et la conduite de cette excursion. Aussi tout le monde fait des vœux pour que soient répétés dans l'avenir ces intéressants déplacements.

R. GOUIN,
Ingénieur agronome.

Majoration des prix de transport par fer

La loi votée le 3 août dernier majore le prix total du transport des marchandises en grande et petite vitesse, à titre d'impôt, d'une somme de 11 fr. 50 par cent sur tous les grands réseaux et de 6 pour cent sur tous les petits réseaux (toutes taxes accessoires comprises). Pour les marchandises comprises dans les 5^e et 6^e séries, cette majoration est réduite de moitié, soit donc 5 fr. 75 et 3 fr.

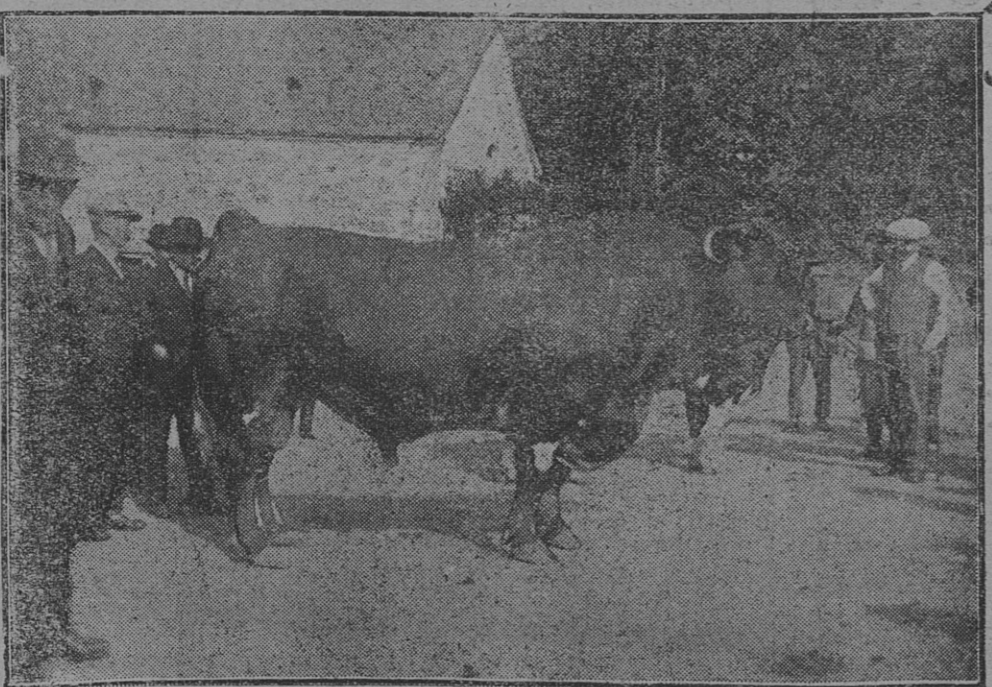
Pour l'application de ce nouvel impôt, le montant en sera porté séparément sur chaque facture à partir du 16 août.

Une magnifique Excursion agricole

organisée
par le Syndicat Agricole Cantonal de Saint-Mars-la-Jaille

On se rend compte de plus en plus dans nos campagnes de la nécessité de se déplacer pour voir comment on travaille dans les régions voisines, profiter des connaissances acquises par l'expérience, améliorer les anciens procédés pour ob-

M. Le Gouais, ingénieur agronome, président du Syndicat agricole de Saint-Mars-la-Jaille, a eu l'heureuse idée de proposer aux éleveurs de sa région, une tournée dans le centre d'élevage de la race Maine-Anjou. Le dimanche 25 juillet il di-



ABECOURT, de M. Mouchet, taureau de 40 mois, pesant plus de 1.200 kilos champion du Concours de Paris et du Concours de Châteaubriant

tenir de plus forts rendements et entretenir un meilleur bétail ; dans ce but des excursions s'organisent. Le premier exemple a été donné par les compagnies de chemin de fer, dans le but de développer la prospérité des pays qu'elles desservent et d'augmenter ainsi leur trafic ; les groupements agricoles ont suivi le mouvement, ils conduisent leurs adhérents dans les contrées voisines où ceux-ci peuvent s'instruire et se créer des relations utiles pour l'achat de semences et de reproducteurs sélectionnés.

rigait une caravane d'automobiles dans lesquelles avaient pris place environ 70 agriculteurs de la région s'étendant entre Saint-Mars-la-Jaille et Châteaubriant.

Depuis quelques années, le bétail assez disparate de cette contrée est amélioré par des achats de reproducteurs Maine-Anjou, on a pu voir les progrès réalisés au dernier concours de Châteaubriant, la vieille race Rennaise, notamment, disparaît assez rapidement, ne répondant plus aux besoins de la culture qui s'améliore. L'excursion a débuté par la visite de la

Observations Générales

Expéditions en Groupements

- 1° Aucun des engrais de la série A ne comporte de groupement d'aucune sorte.
- 2° Tous les engrais de la série B peuvent être expédiés ensemble pour former des expéditions en groupement.
- 3° Dans la série B, le prix de 10.000 kilos sera appliqué aux expéditions de 4.000 kilos à destination des gares situées sur les lignes de Legé et de 5.000 kilos sur les lignes du chemin de fer d'Anjou.

Ensachages

- 4° Tous les engrais sont livrés en sacs de 100 kilos bruts, à l'exception des nitrates de soude qui sont livrés en sacs de 75 kilos bruts, des nitrates de chaux livrés en fûts de 100 kilos nets et de la cyanamide SPA livrée en fûts de 75 kilos nets.

Interdiction de Cession

- 5° Il est interdit aux membres du Syndicat, sous peine d'exclusion, de céder, même au prix coûtant, à des personnes étrangères à la Société, des engrais et autres matières achetées par l'intermédiaire du Syndicat, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées. (Art. 29 des Statuts).

Libellé des Commandes

- 6° Les commandes doivent indiquer lisiblement les nom, prénom et adresse complète du destinataire, la gare dans laquelle devra se faire la livraison, la dénomination exacte des engrais suivant les indications du prix-courant, le mode de paiement.

Echantillonnages

- 7° Les échantillons destinés à l'analyse doivent être prélevés, en gare d'arrivée, avant deux témoins et renfermés dans trois flacons propres et secs, scellés du même cachet. Prendre une petite quantité d'engrais dans un certain nombre de sacs et dans différentes parties des sacs, surtout pour les engrais composés. Bien mélanger à la main les échantillons ainsi prélevés, avant de les mettre dans les flacons, pour que le contenu de chaque flacon soit identique aux deux autres. Il faut que chaque flacon contienne au moins 250 grammes pour pouvoir effectuer l'analyse. Pour les engrais livrés en sacs et de prendre, à la partie supérieure, une certaine quantité d'engrais, lorsqu'ils n'ont pas de sonde à leur disposition. Les échantillons ainsi prélevés peuvent ne pas donner d'une manière exacte la composition de l'engrais.

Pour les engrais pris chez le fournisseur à Nantes, des échantillons pourront être prélevés au moment de la livraison, contradictoirement entre le syndiqué et le fournisseur.

Les échantillons doivent nous être expédiés IMMÉDIATEMENT au bureau du Syndicat, 2, rue Scribe.

Nous prévenons nos Syndiqués et nos Agents que nous serons dans l'obligation de refuser tout échantillon qui nous parviendrait PLUS DE HUIT JOURS après l'arrivée des engrais en gare de destination.

LIVRAISON ET RÉCEPTION DES MARCHANDISES

La marchandise devra être mise en gare de départ dans un délai aussi court que possible après la réception de la commande par le fournisseur, sauf cas de force majeure.

Nous recevons parfois des réclamations sur les expéditions d'engrais et autres marchandises ; ces réclamations portent sur des sacs en moins, des différences de poids, des sacs en mauvais état. Les Syndiqués reçoivent leurs marchandises du chemin de fer sans faire d'observations et se contentent d'écrire au Secrétaire général pour faire rectifier leurs factures, conformément à ce qu'ils ont reçu. Nous croyons devoir renouveler ici les recommandations qui ont été faites dans le Bulletin du Syndicat :

Le Syndiqué, à l'arrivée des marchandises, doit en constater le poids, le nombre des sacs ou colis, leur état : s'il a des observations à faire, il ne doit donner décharge au chemin de fer qu'après avoir fait ses réserves et les avoir consignés sur le registre de la gare, puis il en donnera avis au Secrétaire général, à Nantes, le jour même.

Ne jamais oublier que les règlements des Compagnies de chemins de fer sont formels et font loi en l'espèce. A savoir : que les destinataires seuls sont fondés à faire toutes réclamations ayant pour motifs des manquants, avariés, etc., ou des erreurs dans les prix de transport réclamés par les gares.

Nous sommes néanmoins à la disposition de nos syndiqués pour les aider dans leurs réclamations, mais quand ils se seront mis tout d'abord en règle avec leurs gares, c'est-à-dire qu'ils auront fait les réserves nécessaires.

PRIX DES ENGRAIS

VALABLES JUSQU'AU PROCHAIN BULLETIN (21 Août)

Rendus franco dans toutes les gares de la LOIRE-INFÉRIEURE et dans les gares des départements limitrophes désignées ci-contre.

Toute expédition par chemin de fer inférieure à 1.000 kilos étant majorée du coût de la lettre de voiture, soit 2 fr. 35.

SERIE A. — 1° Engrais partant des lieux de production et ne comportant aucun groupement entre eux ni avec ceux de la Série B.

(Par 10.000 kilos)

DESIGNATION DES ENGRAIS	ACIDE PHOSPHORIQUE	EQUIVALENT EN PHOSPHATE DE CHAUX	PRIX DES 100 KILOS PAR 10.000 KILOS	MOUTURE MINIMA	EXPEDITION
PHOSPHATES AGRICOLES NATURELS	18 %	40 %	21 25	10 % refus au tamis 80	Franco gares destinataires
Somme	20 %	45 %	21 75		
Yonne	18 %	40 %	21 25		
	20 %	45 %	21 75		
Scories de déphosphoration	Suivant dosage		1 85 l'unité	25 % refus au tamis 100	Prix gares départ parité Thionville
Sylvinite pauvre, en vrac	12 % potasse		10 40		Prix départ gares Alsace en vrac
— riche —	18 % —		16 70		

SERIE B. — 2° Engrais expédiés de Nantes ou d'Angers et pouvant se grouper entre eux.

DESIGNATION DES ENGRAIS	AZOTE		ACIDE PHOSPHORIQUE soluble dans l'eau à froid	EQUIVALENT en phosphate de chaux	PRIX PAR WAGON de 10 tonnes de 100 kilos facturé au seul preneur ou pour toute livraison en magasin	PRIX PAR WAGON de 10 tonnes facturé au moins plusieurs preneurs	PRIX PAR EXPEDITION de 5 tonnes moins de 5 tonnes
	POTASSE	NITRIQUE					
ENGRAIS COMPOSES							
1 A	>	>	2 1/2 %	10 %	66 50	67 50	68 00
1 N	>	>	2 1/2 %	10 %	78 50	79 50	80 00
1 A bis	>	>	2 %	10 %	59 50	60 50	61 00
1 N bis	>	>	2 %	10 %	69 00	70 00	70 50
2	>	>	5 %	11 %	99 00	100 00	100 50
4	>	>	5 %	11 %	99 00	100 00	100 50
4 A	>	>	2 %	10 %	97 00	98 00	98 50
5	>	>	2 %	10 %	88 00	89 00	89 50
6	>	>	10 %	3 %	107 10	108 10	108 60
7	>	>	10 %	3 %	53 50	54 50	55 00
8	>	>	5 %	3 %	81 25	82 25	82 75
Engrais composé au guano de poisson dissous (az. org.)	>	>	5 %	2 %	82 25	83 25	83 75
Engrais composé au guano de poisson dissous (az. org.)	>	>	2 %	10 %	74 50	75 50	76 00
PHOSPHATES							
de la Somme	>	>	18 %	40 %	23 50	24 50	25 00
de l'Yonne	>	>	20 %	45 %	24 00	25 00	25 50
d'Algérie-Tunisie réduits	>	>	18 %	40 %	23 50	24 50	25 00
d'Algérie-Tunisie purs	>	>	20 %	45 %	24 00	25 00	25 50
Phosphates agricoles purs	>	>	26 %	55 %	27 50	28 50	29 00
	>	>	30 %	68 %	29 75	30 75	31 25
SCORIES (1)							
Scories de déphosphoration Thomas Gilchrist	>	>	14 %	31 %	33 25	35 00	35 50
(75% minimum de l'acide phosphorique soluble au citrate). Mouture 75 % de finesse au tamis 100	>	>	15 %	33 %	35 10	36 85	37 35
	>	>	16 %	35 %	36 95	38 70	39 20
	>	>	17 %	37 %	38 80	40 55	41 05
	>	>	18 %	40 %	40 65	42 40	42 90
SUPERPHOSPHATES							
Superphosphates minéraux (acide phosphorique soluble dans l'eau et de citrate d'ammoniaque alcalin et à froid)	>	>	14 %	36 30	37 30	37 80	38 30
	>	>	15 %	37 80	38 80	39 30	39 80
	>	>	16 %	39 80	40 80	41 30	41 80
	>	>	18 %	44 30	45 30	45 80	46 30
ENGRAIS AZOTES							
NITRATE DE SOUDE (quantité limitée)							
Broyé, sacs réglés à 75 kil.	>	15 %	>	>	au cours	au cours	au cours
Non broyé, sacs réglés à 75 kil.	>	15 %	>	>	»	»	»
Non broyé, sacs d'origine à tout poids	>	15 %	>	>	»	»	»
Sulfate d'ammoniaque	>	>	20 %	>	au cours	au cours	au cours
Cyanamide SPA, en fûts de 75 kilos nets	>	>	20 %	>	»	»	»
Cyanamide Ensac, en sacs de 100 kilos	>	>	15 %	>	»	»	»
Nitrate de chaux, en fûts de 100 kilos nets.	>	>	13 %	>	»	»	»
ENGRAIS d'OS et de CUIR							
Poudre d'os verts réduits	>	3 %	18 %	>	101 00	102 00	102 50
Poudre d'os déglutinés	>	1 %	28 %	>	79 50	80 50	81 00
Superphosphates d'os verts	>	2 %	12 %	>	80 00	81 00	81 50
Superphosphates d'os déglutinés	>	0 50 %	16 %	>	63 00	64 00	64 50
Engrais noir spécial de cuir dissous, dit Intersator (acide phosphorique 1/2 soluble, 1/2 insoluble)	>	2 %	10 %	>	62 00	63 00	63 50
ENGRAIS POTASSIQUES							
Sylvinite pauvre	>	12 %	>	>	28 75	29 75	30 25
Sylvinite riche	>	18 %	>	>	35 00	36 00	36 50
Chlorure de potassium	>	50 %	>	>	95 50	96 50	97 00
Sulfate de potasse	>	45 %	>	>	127 00	128 00	128 50
DIVERS							
Sulfate de fer pulvérisé 95 %	>	>	>	>	42 00	43 00	43 50
Acide sulfurique	>	52°	>	>	37 25	»	38 75
	>	60°	>	>	39 50	»	41 00

Les 100 kilos départ Nantes, nus. Emballages facturés 30 fr. et repris au même prix si retournés franco gare Nantes-Etat en bon état dans le délai de 2 mois. (Sous réserve des emballages disponibles).

DOSAGES GARANTIS A L'ANALYSE SCIENTIFIQUE

PRIX

pour les

Départements limitrophes

Les gares ci-dessous sont assimilées à celles de la Loire-Inférieure :

ILLE-ET-VILAINE

Redon, Fougerey, Martigné-Ferchaud et Retiers.

MAINE-ET-LOIRE

Freigné, Candé, Angrie-Loiré, Chazé-sur-Argos, Segré, Noyant-la-Gravoyère, Combrée, Pouancé et gares de la ligne d'Angers-Saint-Laud à Candé au départ d'Angers ; Ingrandes-sur-Loire, Landemont-la-Boissière, Puiset-Doré, Le Fûlet, Montreault, Beaupréau, Torfou.

VENDEE

Bois-de-Céné, La Garnache, Challans, Saint-Etienne-du-Bois, Palluau, Rocheservière, Montaigu, L'Herbergement, Belleville et Ebrun-Mortagne.

Pour toutes les autres Gares

des Départements limitrophes

et par expédition d'au moins 10.000 kilos

Ille-et-Vilaine, Morbihan..... 0.25 c. en plus

Maine-et-Loire et Vendée..... 0.50 c. en plus

OBSERVATIONS SPECIALES

Petits Réseaux et Bateau

Les expéditions à destination des gares des petites lignes, Ancenis à Châteaubriant et des chemins de fer du Morbihan, seront faites franco sans majoration jusqu'aux gares de transit, et le port de ces gares de transit aux gares de destination sera à la charge des destinataires et ajouté en facture, tant pour la Loire-Inférieure que pour les départements limitrophes.

Les expéditions par les bateaux de Nantes à Angers auront une majoration spéciale de 1 fr. 25 par 100 kilos pour le camionnage et les frais d'embarquement.

Dépôts

Les engrais pris dans les divers dépôts seront facturés, aux prix de la deuxième colonne avec la majoration convenue pour chaque dépôt, et seront sans exception payables en enlevant.

Scories

(1) Les prix de la première colonne s'entendent pour marchandises expédiées de Nantes, par 10 tonnes, au nom d'un seul preneur et sans jonction, ou pris aux magasins à Nantes par n'importe quelle quantité.

Superphosphates et Phosphates de chaux purs

Prix spéciaux, sans aucune remise, et sur wagon départ Nantes, pour les superphosphates et les phosphates agricoles purs, par wagon complet ou groupés entre eux, au nom d'un seul preneur.

ENGRAIS ET DOSAGES	PRIX	
	à 30 jours	à 90 jours
Superphosphates 14 %	33 85	»
— 16 %	37 35	»
— 18 %	41 85	»
Phosph. agr. purs 26 %	25 30	25 50
— 30 %	27 55	27 75

Tous les prix ci-contre s'entendent pour marchandises payables dans les 30 jours de la date de la facture par traites postales ou par encaissements des agents du Syndicat.

Les factures non réglées dans les 30 jours subiront un intérêt de retard de 0.60 c. pour cent par mois.

Les syndiqués qui désireront payer leurs engrais soit au Syndicat, soit par un versement à leur bureau de poste au crédit du compte de chèques postaux de nos fournisseurs, devront le mentionner sur leurs commandes et effectuer le paiement dans les 30 jours de la date de chaque facture à la caisse du Syndicat, 5, quai Cassard, à Nantes, dans le premier cas, ou à leur bureau de poste au crédit du compte du fournisseur (compte de chèques postaux n° 85, à Nantes), dans le deuxième cas.

REMISES SUR L'EM. LOI D'ENGRAIS AZOTÉS

Le Ministère de l'Agriculture fait connaître que, par suite de la limitation de ses crédits, il ne pourra allouer la remise de 0,40 centimes par unité d'azote que pour les engrais livrés avant le 1^{er} août aux cultivateurs.

Nous devons donner à l'Office agricole avant le 16 août l'état des engrais azotés livrés à nos adhérents avant la fin de juillet. Aucune demande ne sera admise après le 15 août.

Rappelons une fois de plus que les nitrates et les engrais composés ne bénéficient pas de la ristourne. Elle ne porte que sur le sulfate d'ammoniaque et le cyanamide.

LE NOUVEL IMPOT SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES

Le Parlement vient de modifier une fois de plus l'impôt sur les bénéfices agricoles. A peu près tous les ans, depuis 1917, il a été corrigé, remanié, sans qu'on ait réussi d'ailleurs à lui donner une forme satisfaisante. La nouvelle retouche n'est pas meilleure que les précédentes.

Le taux en est élevé à 12 %. A cela rien à dire. Il faut de l'argent; tous les impôts vont être relevés dans de fortes proportions; il est juste que la taxe sur les bénéfices agricoles suive le sort commun.

Ce qui est discutable, c'est l'assiette, la base sur laquelle frappe le tarif, autrement dit la détermination du bénéfice imposable. Sur un point cependant, rendons justice au Parlement. Lors du vote de la dernière loi de finances, la Chambre avait décidé que tous les ans une Commission cantonale sous la présidence du Juge de paix fixerait le bénéfice par hectare de chaque nature de culture. Le Sénat recula devant cette énormité.

Le bénéfice agricole reste un bénéfice forfaitaire, à l'abri des inquisitions des agents fiscaux; on ne parle plus de comptabilité à produire, de justifications à faire. Les réclamations unanimes du monde agricole ont été entendues.

Mais le bénéfice forfaitaire imposable va être fixé partout de façon unique, par un procédé automatique très dur qui engendrera les plus criantes injustices. Il sera calculé par l'application du coefficient 3 à la valeur locative de toutes les terres, préalablement majorée de 75 %. (Par mesure de faveur le coefficient ne sera que de 2,50 pour les surfaces cultivées en blé et déclarées comme telles aux contrôleurs. Il sera élevé à 5 pour les cultures maraichères).

On a beaucoup médité de la Commission centrale des coefficients aujourd'hui refutée ! Avec les renseignements très insuffisants qui lui étaient fournis elle ne pouvait faire qu'un travail médiocre.

Tout au moins dans la fixation annuelle des coefficients par nature de culture et par région, elle tenait compte dans une certaine mesure de l'importance de la récolte précédente et surtout elle s'efforçait de corriger les variations déconcertantes des valeurs locatives d'une même culture d'une région à l'autre.

Désormais toutes les cultures, sauf le blé et les jardins, seront traitées sur le même pied dans la France entière.

L'herbage dont les prés ont une valeur locative de 200 francs l'hectare se verra imposé à 12 % sur un bénéfice agricole de $200 \times \left(\frac{200}{75}\right) 150$ ou $350 \times 3 = 1.050$ francs, soit 126 francs à payer.

L'agriculteur dont la bonne terre arable était en landes il y a 80 ans et est restée cadastrée comme telle, avec une valeur locative de 20 francs ne sera taxé que sur $20 \times \left(\frac{20}{75}\right) 15$ ou $35 \times 3 = 105$ francs de bénéfice, soit 12 fr. 60 d'impôt.

Ainsi apparaîtra de façon encore plus choquante qu'auparavant le vice initial d'avoir toujours pour base, aussi bien de la contribution foncière que de la taxe sur les bénéfices agricoles, un vieux cadastre qui n'a jamais été révisé sérieusement et dont la refonte s'impose.

Mais il fallait aller vite, alors que la révision du cadastre avec de nouvelles évaluations suivant les cultures actuelles est un travail de longue haleine !

L. L.

Importance des Sarclages et des Binages DANS LA

Culture des Plantes sarclées Pommes de Terre, Betteraves et Choux fourragers

On appelle sarclage l'enlèvement des mauvaises herbes dans une culture, à la main ou à l'aide d'un instrument à main. L'enlèvement des chardons porte le nom spécial d'écardonnage.

On appelle binage, l'opération faite à l'aide de la houe à main ou de la houe mécanique et qui consiste à ameublir la surface du sol tout en détruisant la végétation spontanée.

Il y a des plantes dont la végétation rapide et drue devient vite étouffante, ces plantes se défendent elles-mêmes contre l'enlèvement des mauvaises herbes; c'est le cas par exemple d'une

culture bien réussie de sarrasin, de maïs fourrager, de trèfle, etc., mais il n'en est pas de même d'une culture de pommes de terre, de betteraves ou de choux fourragers. Ces plantes sont semées ou repiquées à une certaine distance les unes des autres afin qu'elles puissent prendre le maximum économique de développement et, surtout dans leur jeune âge, elles sont complètement livrées aux attaques de la végétation spontanée qui les étoufferait souvent si on n'intervenait pour la détruire.

A cette fin les plantes en question sont disposées en lignes écartées de telle sorte qu'on puisse passer, sans dommage pour la plante, la houe mécanique entre les lignes.

Le but principal des sarclages et binages, est de conserver dans le sol l'eau et les éléments fertilisants dont la plante a besoin pour son développement. Il ne faut pas oublier que les pommes de terre et les betteraves ont leur période active de végétation pendant l'été, saison pendant laquelle il tombe bien rarement assez d'eau (surtout en Anjou) pour satisfaire aux besoins considérables de la plante qui doit alors vivre en grande partie sur les réserves du sol. Le chou fourrager qui est repiqué au début de l'été doit également trouver dans le sol des réserves en eau suffisantes pour faciliter la reprise et un bon départ de la végétation.

Nous savons aussi que les plantes qui nous occupent sont exigeantes en éléments fertilisants et qu'elles sont surtout de grandes consommatrices de potasse. Les chiffres ci-dessous le rappelleront à ceux qui auraient pu l'oublier :

Quantités d'éléments fertilisants prélevés (d'après Garola) sur un hectare de terre par une bonne récolte de :

	30.000 k. de pom. de terre	60.000 k. de betteraves	60.000 k. de choux four.
Azote.....	151,5	246,0	280,0
Acide phosphorique.....	56,1	100,2	112,0
Potasse.....	273,6	606,0	500,8
Chaux.....	135,9	191,2	294,4

Sans doute le cultivateur instruit aura prévu les exigences de la plante en lui appliquant une forte fumure au fumier de ferme et des doses convenables d'engrais azotés, phosphatés et surtout potassiques. Cela est très bien, mais à condition qu'il n'oublie pas aujourd'hui que les mauvaises herbes sont de grandes consommatrices d'éléments fertilisants et qu'elles profiteront au détriment de la plante cultivée de l'abondante fumure qui lui a été donnée, si le cultivateur ne prend soin de détruire ces mauvaises herbes au fur et à mesure qu'elles lèvent, par des binages et des sarclages répétés.

Il n'est pas seulement utile de biner quand le terrain est pris par la végétation spontanée, mais cette opération peut être indispensable même en terre propre, après une pluie d'orage, par exemple. En effet, la pluie d'orage, surtout en sol argileux, bat violemment la surface du terrain; celle-ci, sous l'action des rayons du soleil, se durcit rapidement et devient le siège d'une évaporation intense qui gaspille en pure perte les réserves en eau du sol.

Or, nous savons que les éléments fertilisants ne sont guère utilisés par la plante qu'à l'état de dissolution et si l'eau fait défaut, ils restent inertes dans le sol : « Les engrais ne jouent pas », et c'est souvent à cette cause due à une mauvaise préparation du terrain et à un mauvais entretien de la culture qu'il faut attribuer les quelques insuccès enregistrés dans l'emploi des engrais pour les plantes sarclées.

Pour réduire cette évaporation néfaste dont nous parlions tout à l'heure il importe donc de biner après une pluie d'orage, même si le terrain est propre, pour éviter le durcissement de la surface du sol. La couche de terre meuble formée par le passage de la houe servira en quelque sorte d'écran à l'humidité du terrain qui sera ainsi conservé pour la libre utilisation des plantes.

Les pluies abondantes et presque continues du printemps ayant rendu très difficile en sol argileux la préparation du terrain pour les plantes sarclées, celles-ci n'ont pu être mises en place que sur des surfaces plus ou moins réduites cette année et dans des conditions souvent défavorables. Il importe donc par des soins d'entretien plus nombreux d'essayer de rattraper un peu le déficit dû aux mauvaises conditions climatiques du printemps. Aussi le cultivateur intelligent s'efforcera-t-il de biner le plus souvent possible ses cultures de plantes sarclées, surtout après les orages de ces temps derniers.

J. VALENTIN, Ingénieur-agronome.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Cette semaine verra se terminer à peu près la moisson, coupe et rentrée. Le temps l'a favorisée d'une façon idéale sans aucune pluie. Les battages sont commencés dans certaines régions, dans les petites exploitations principalement. Les rendements sont très déficitaires, par rapport à ceux de l'an dernier. Bien qu'il soit peut-être encore un peu tôt pour formuler une opinion bien assise, il ressort des avis recueillis de bien des côtés que

notre région aurait largement une diminution de 35 à 40 pour cent sur le rendement de 1926 comparé à celui de 1925. Le grain est particulièrement sec, mais aussi paraît peu nourri, ridé souvent par suite d'une maturation beaucoup trop rapide. La proportion de farine par rapport au son pourrait bien peut-être s'en ressentir, ce qui augmenterait le déficit.

Dans bien d'autres départements, l'impression générale est la même que dans notre région, plutôt même encore plus pessimiste. Le Nord et l'Est ne sont pas encore assez avancés en moisson pour nous fournir des données intéressantes.

Les journaux commerciaux discutent longuement sur la situation agricole, et les projets du gouvernement pour remédier autant que possible à ce qu'elle présente d'inquiétant pour notre alimentation future en pain. Il n'est pas facile de trouver une solution satisfaisante pour tous, producteurs et consommateurs. Les Chambres étudient le projet de loi qui leur est soumis sur ce sujet délicat.

Quels seront les prix du blé au début et plus tard, c'est la question que chacun se pose. Les vendeurs voudraient bien retrouver dans le prix des 100 kilos une juste compensation au déficit certain de la récolte. Aussi a-t-on mis tout de suite en avant des prix assez élevés en accord avec ceux pratiqués pour le solde de la récolte 1925. Les quantités offertes étant très peu importantes et certains moulins ayant absolument besoin de blé pour fournir des contrats ou simplement des demandes pressantes en boulangerie, on aurait payé des blés nouveaux de 225 à 230. Nous ne citons pas ces prix plus particulièrement pour notre région. Le jour du tirage de notre Bulletin précédant celui de notre marché hebdomadaire, il nous est impossible de préciser les cours qui pourront se pratiquer à la Bourse de Nantes de samedi prochain. Si en dernière heure il nous est possible d'avoir quelques renseignements précis, nous les communiquerons aussitôt en post-scriptum.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 6 août 1926.

NOMINAUX	1926	1925
Froment.....	225 à 228	
Seigle.....	140 à 148	
Avoine.....	123 à 125	
Orge mouture.....	125 à 130	
Org. brasserie.....	.. à ..	
Sarrasin.....	.. à ..	
Son.....	95 à 98	
Fèves.....	.. à ..	
Farine.....	.. à ..	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 à 250
Paille.....	100 à 120
Foin, les 500 k. en ville.....	280 à 300
Paille.....	130 à 150

VINS

La situation de la récolte pendant se confirme de plus en plus mauvaise. Nous n'aurons pas un quart de récolte probable. Aussi les détenteurs de vin vivent-ils ou largement remonté leurs prétentions, et les acheteurs acceptent les hauts prix demandés, certains qu'ils sont maintenant de ne pas garder longtemps sur leurs bras les approvisionnements qu'ils auront pu se procurer !

	Recolte 1925
Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	500 à 550
Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant	450 à 500
Muscadet 2 ^e ch., ..	400 à 450
Gros-plant 1 ^{er} ch., ..	350 à 400
Gros-plant 2 ^e ch., ..	250 à 300

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 26 juillet.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

La pluie s'est mise à tomber vers 13 heures, ce qui a ralenti les affaires dans la deuxième partie de la réunion. Le rafraîchissement de la température va sans doute accentuer les expéditions sur les Halles, mais la pluie gênera le commerce de la viande.

DERNIERE HEURE
Paris-La Villette, lundi 26 juillet.

	Amenés	Inventus
BŒUFS.....	3.000	115
VACHES.....	1.522	106
TAUREAUX.....	380	12

	Totaux	4.902	233
Vente difficile.....			
VEAUX.....	2.808	382	
Vente mauvaise.....			
MOUTONS.....	16.820	400	
Vente très calme.....			
PORCS.....	2.573	2	
Vente moyenne.....			

COURS OFFICIELS

	On cote par kilo de viande nette :			
1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.	
Bœufs.....	9 80	8 70	7 40	10 50
Vaches.....	9 80	8 70	7 40	10 70
Taureaux.....	8 50	8 40	7 50	9 40
Veaux.....	10 70	9 50	7 90	11 80
Moutons.....	14 90	11 70	10 15	15 90
Porcs.....	13 70	11 28	9 14	13 84

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

Bœufs.....	5 86	5 08	3 70	6 51
Vaches.....	5 86	4 87	3 50	6 85
Taureaux.....	5 10	4 48	3 75	4 34
Veaux.....	6 42	5 51	4 34	7 08
Moutons.....	7 45	5 41	4 40	8 27
Porcs.....	9 60	7 90	6 50	9 70

Paris-La Villette, lundi 2 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est chaud et sec après que le récent rafraîchissement avait permis de bien débarrasser les abattoirs, mais les arrivages ayant été élevés pour les gros bovins et les moutons, les acheteurs sont restés prudents.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 3.712; vaches 1.830; taureaux 420; soit un total de 5.962 contre 4.902 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 705 gros bovins contre 3.645.

Vente difficile devant la grosse quantité. Baisse de deux à quatre sous par livre. Les hommes de corvée en grève ont été remplacés par des hommes de troupe. Il n'y a donc pas eu de perturbation.

VEAUX. — Amenés 2.238 contre 2.208 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 262 contre 591.

Vente bonne devant la petite quantité. Hausse de quatre à cinq sous principalement pour les qualités médiocres.

MOUTONS. — Amenés 19.174 contre 16.820 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.110 contre 3.231.

Vente difficile en face des gros arrivages. Baisse générale de 10 francs par tête.

PORCS. — Amenés 2.274 contre 2.573 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.020 contre 1.360.

Vente bonne. Hausse de 10 francs en bonne marchandise et 20 francs en entre-deux qui avait été fort déprécié ces derniers temps.

Les prix se sont établis ainsi : pores maigres extras 9,80 le kilo vif; bons maigres de pays 9,50 à 9,80; maigres ordinaires et petite marchandise 8,80 à 9 fr.; cochons épais de l'Ouest et du Centre 9,30 à 9,70; pores du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 9 à 9,60; fonds de parquets 8,80 à 9 fr.

COCHES. — Vente calme; la cote s'établit entre 6,50 et 7,80.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 17 contre 7 il y a huit jours. Vente calme entre 250 et 320 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité.

Paris-La Villette, lundi 2 août.

DERNIERE HEURE

	Amenés	Inventus
BŒUFS.....	3.712	600
VACHES.....	1.830	420
TAUREAUX.....	420	00
Totaux.....	5.962	1.080

Vente très difficile.

VEAUX.....	2.238	75
MOUTONS.....	19.174	2.000
PORCS.....	2.274	2
Vente bonne.....		

Marché Talensac

Nantes, le 6 août 1926.

	Amenés	Vendus	PRIX
Bœufs.....	9	9	4 80
Vaches.....	326	326	6 75
Moutons.....	352	352	6 25
Porcs.....

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS D'AOUT

Lundi 9 : Bourgneuf. — Mardi 10 : Blain, Bousay, Loroux-Bottreau, Petit-Mars, Puceul. — Mercredi 11 : Brains, Guérande, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 12 : Aigrefeuille, Arthon, Vuc. — Vendredi 13 : Sainte-Pazanne.

Lundi 16 : Escoublac, La Haie-Fouassière, Mauves, Le Pellerin, Savenay, Vallet, Vieilleville. — Mardi 17 : Legé, Montbert (Geneston). — Mercredi 18 : Vigneux. — Jeudi 19 : Ancenis, La Chapelle-Heulin, Herbignac, Héric, Rezé. — Vendredi 20 : Blain, Saint-Père-en-Retz.

Lundi 23 : Couëron. — Mardi 24 : Saint-Julien-de-Concelles, Vallet. — Mercredi 25 : Conquereuil, Fresnay, Riaillé. — Jeudi 26 : La Chapelle-Lunay, Mesquer, Plessé. — Vendredi 27 : Saint-Mars-la-Jaille.

Samedi 28 : Fay, Nort, Saint-Julien-de-Vouvantes. — Lundi 30 : Guémené, Lavau, Moisdon, Saint-Fiacre, Saint-Jean-de-Cercoué, Saint-Sébastien.

Chaux éteinte pour l'Agriculture

COMPOSITION APPROXIMATIVE

Chaux : 45 %.
Oxydes de fer et d'alumine, matières organiques : 10 %.
Humidité : 45 %.

Livrable sauf vente, par wagons complets de 10 tonnes gare Nantes, au prix de 8 fr. la tonne, chargement compris. S'adresser aux usines Brissonneau et Lotz, 1, rue Bellier, Nantes-Doulon.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Grébillon, à Nantes.

OFFRES

104. — A louer pour le 23 avril 1927, ferme de 60 h. région choletaise. S'adresser à M. Reliquet, 13, rue Général-de-Sonis, ou à M. Chupin, expert, 3, rue Jean-Jaurès, Cholet.

109. — A louer pour le 29 septembre 1926, à moitié fruits, une ferme de 25 hectares, commune de Guérande. S'adresser à M. Allard, notaire à Guérande.

110. — A vendre, un break couvert, 6 places, en bon état.

111. — A vendre moitié prix, 1.000 douilles cartouches 12 central, 1/2 culasse (22 m/m) 1^{re} qualité, n'ayant servi qu'une fois.

112. — A vendre : 1^o Une forte charrette fourragère, état neuf. 2^o Une faucheuse à deux chevaux « La Française », bon état. 3^o Une voiture à deux roues, quatre places, bon état.

113. — A vendre très bel épave breton, âgé d'un an.

114. — A vendre Pointers de Tregroaz, 16 prix en 1926, dont quatre premiers triales, dressés parfaitement, ou jeunes commençant à chasser.

115. — A vendre gros canard d'Inde et deux canes même race. Prix 80 francs départ.

116. — A vendre deux chiottes briquettes à manteau, quatre mois, excellente

DEMANDES

41. — On demande pour septembre 1926, un ménage, homme jardinier, femme toutes mains.

42. — On demande un ménage d'un certain âge pour la campagne, le mari toutes mains, sachant conduire un cheval, la femme occupée dans la maison.

43. — Ménage sans enfants apte à petits travaux de jardinage et service intérieur, libre de suite, demande place à la campagne.

44. — On demande célibataire pour s'occuper de jardin, chevaux et divers petits travaux campagne.

45. — On demande ménage pour propriété faubourg de Nantes, homme toutes mains, femme cuisinière.

46. — On demande pour Loire-Inférieure, ménage : homme jardin et travaux divers, femme cuisinière et basse-cour.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Sulfate de cuivre..... 400 »
Bouillie Azur..... 315 »
Soufre..... 144 »

Quantités limitées et sans engagement.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

La grève des mineurs anglais restreint l'extraction du charbon et par suite son sensiblement depuis quelques semaines, ainsi que ceux de la chaux par ricochet. Nos lecteurs trouveront ci-dessous les nouveaux prix que cette situation nous impose.

Par contre nous sommes arrivés à la période de morte-saison et nos fournisseurs nous avisent ce matin qu'ils peuvent accepter des ordres avec la condition d'une très prompte expédition soit sous un délai de 2 à 3 jours.

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belle pierre blanche..... 110 »
Chaux menue au centre de chaux..... »
Chaux agricole mélangée..... 100 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k. Poids de l'hectolitre de grosse chaux :

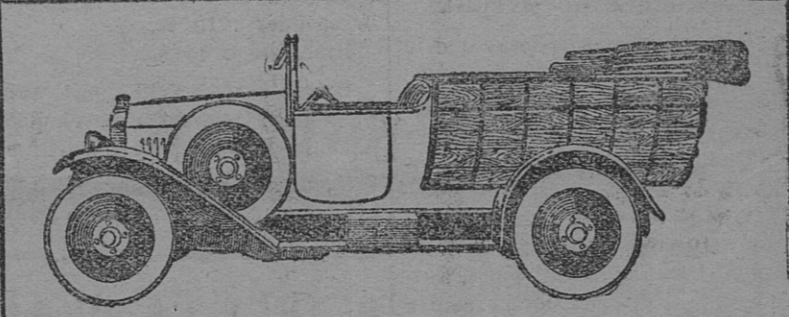
PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES
Téléphone : 12.68 et 26.35

Propriétaires, Agriculteurs

Peugeot

— VOUS OFFRE —
pour **14.950 fr.**
sa Normande 5 C.V.
et pour **21.450 fr.**
sa Normande 10 C.V.



Catalogue et Prospectus sur demande 5, quai Ile-Gloriette - NANTES
TÉLÉPHONE : 12.63

Levures Sélectionnées

César BOSS

de
BESANCON

*Améliorez vos vins,
Augmentez leur richesse alcoolique,
Développez leur bouquet,
Assurez-les contre les maladies.*

DÉFOXEZ VOS NOAHS
et vos
PLANTS DIRECTS
en incorporant à vos moûts
les levures sélectionnées César BOSS.

Depuis plusieurs années je conseille ce traitement à ma clientèle ; les résultats obtenus sont surprenants et la plus-value des vins traités est énorme.

Tous les **VITICULTEURS** ont intérêt à lever leurs moûts (coût 2 fr. à 3 fr. par barrique). Le choix de la levure est capital.

Bien exiger la levure César BOSS, obtenue selon les principes découverts par PASTEUR et fabriquée dans des laboratoires modernes avec les sélections des meilleurs crus.

Dépôts demandés dans les principaux centres viticoles du Département.

S'adresser à NANTES à
E. PILLORGET
Agent général
BOUCHONS ET ARTICLES DE CAVES
— 2, rue Guépin —
Téléphone 15-86. — Compte postal 56.49

Mettre un timbre pour la réponse S. V. P.

AUTOMOTO

3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents




Crée et consacre les Champions

Tours de France
1926 1^{er} L. BUYSE
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELLISSIER

Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

Garanties 20 ans, depuis... 635 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix
NOUVEAUTE : Le Lave-Linge rapide. 25 fr.

41, Chaussée de la Madeleine
50, rue Poise et 2, rue J.-J.-Rousseau
Tél. 6.05 VENTE A CREDIT
SUR DEMANDE

Escompte exceptionnel de 7 %, sera accordé à tout porteur de la présente annonce

PEINTURE D'ACIER

"MERMEX"

ANTI-ROUILLE PUISSANT
PRÉSERVE LES MÉTAUX
DE L'OXYDATION

En boîtes de 1-5 et 10 kilos
3 Nuances : Gris d'Aluminium,
Gris d'Acier et Brun métallique

SEUL DÉPOT
DROGUERIE DU CHATEAU
10, Quai du Port-Maillard
NANTES



la meilleure
cachette
ne vaut pas grand chose
contre le vol
et ne vaut rien
contre le feu
Fiez-vous plutôt à un
abri sûr, solide, qui défie
l'un et l'autre !

un coffre-fort

FICHET

depuis 480 fr.

(port non compris)
Demandez catalogue Ag 1
1, rue Lafayette
Nantes

VINS DU ROUSSILLON

Maison pour clientèle bourgeoise
Demande représentant sérieux et actif
JAULENT, propriétaire, BAGES (Pyrénées-Orient.)

VOITURES D'ENFANTS

(spécialité)

A. MAINGUY

23, chaussée de la Madeleine
Tél. 24 89 - NANTES

RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

DENTISTE

110 -
CLINIQUE DENTAIRE
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES

réduction aux Membres du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles

SPECIALITÉ DE DENTIERES

Tout l'Ameublement

A. FOURNIER-GUÉRIN

Ebénisterie - Tapissier
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

Mobilier de tous styles, Glaces, Sommier,
Tentures, Tapis, etc...

LIVRAISON A DOMICILE

E. RENAUD

Docteur en pharmacie
Lauréat de l'École de Pharmacie
2, Place de la Duchesse-Anne, 2
- NANTES - Tél. 12.17

Laboratoire complet et moderne
spécialisé pour les analyses d'urine

Un Instrument intéressant

L'Arracheur de Pommes de Terre

UNIVERSALA



Economie de temps et de main-d'œuvre - Travail parfait

Pour tous renseignements, s'adresser chez :
L. CHAMPENOIS et C^o
PONT-ROUSSEAU (Loire-Inf.) - LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
Agents des Etablissements BEAUVAIS-ROLIN - Angers

PLUS DE FEU

50 Ans de Succès
Généraliste sans égal

CHEVAUX BOITEUX

LINIMENT BOVES-MICHEL
E. PÉRON, CHATELAIN (Oise)
TOUTES PHARMACIES, BROCHURE FRIS

SPECIALITÉ DE

POTS A FLEURS

CLOCHES A JARDIN

TERRINES
à semis

P. BUREAU
10, Quai Deshayes, NANTES
Tél. 14-69

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

O. PILLET, pharmacien

TELEPHONE 9.08

DÉPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ETRANGERES
— BAISSÉ DE PRIX —

POUR SAUVER VOS YEUX

LES CONSEILS DU BON OPTICIEN

Savez vous ?...

Que vos yeux sont des organes délicats qu'il ne faut pas confier au premier venu ?
Que si votre vue est parfaite vous devez voir l'opticien dès 40 ou 42 ans ?
Que bien des maux de tête disparaissent par le port de verres appropriés ?
Que beaucoup d'enfants ne font aucun progrès en classe à cause d'une vue défectueuse ?
Qu'il ne faut jamais faire usage des verres d'un ami ou d'un parent sans avoir pris conseil d'un oculiste ou d'un opticien qualifié ?
Que des verres mal choisis ou simplement montés sur une monture mal ajustée peuvent occasionner de graves désordres ?
Que pour être opticien, il ne suffit pas de se donner pour tel, mais qu'il faut avoir étudié et appris son métier pendant de longues années ?
etc... etc...

Toutes les personnes soucieuses de CONSERVER LEURS YEUX, organes si précieux, sauront faire leur profit de ces avertissements que nous avons lus avec intérêt à la vitrine de

L'Opticien spécialiste L. EMARD
3, Rue d'Orléans - NANTES Tél. 34-53

POUR LES BATTAGES

le Tracteur Agricole Fordson

Le plus simple, le plus robuste, le meilleur marché

Disponibles et Livrables de suite

Ce Tracteur marche à l'huile lourde

Remorque, Charrue, et tous travaux de la Ferme

Agent Général
DE LA
Henri MATILÉ, 20, Rue Racine - NANTES
Tél. 9.16 et 22.21

LOIRE-INFÉRIEURE
GRAND GARAGE DE BRETAGNE

AUGMENTEZ VOS REVENUS

d'une façon facile, honnête, sûre, sans capital. M^{me} YACHE, 1, Place de la Monnaie, Nantes.

POMPES - Motos-Pompes,

pour soustractions, transvasement vins et moûts et pour arrosage.

Tuyaux Toiles et Caoutchouc

E. PILLORGET, 2, Rue Guépin

NANTES
Téléphone 15-86 - R. C. 2.983

Bonchons, Bondes, Faussets, Mèches soufrees, etc.

Tout le MATÉRIEL MODERNE pour CAVES et CHAIS

Les Meilleurs PRIX - Nombreuses Références

EN OCCASION

Moteurs matériels de battage : LOCOMOBILES de 6 à 12 HP et BATEUSES (instruction Merlin de Vierzou).

S'adresser Etablissements HERVOUET et PONVERI, fabricants d'élevateurs de paille sur battage et sur charriot. Machines à vapeurs et moteurs, Montaigne (Vendée).

TEINTURE, DEGRAISSAGE & APPRÊT A LA VAPEUR

CH. DUGUY

9, Chaussée Madeleine
4, Rue des Olivettes
NANTES
R. C. NANTES 1019

SPECIALITÉ DE NETTOYAGE A SEC ET DE TEINTURE EN TOUTES NUANCES
Noir pour DEUIL TOUTS LES JOURS - DÉCATISSAGE
REMISE AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le logement d'un bon vin est chose particulièrement délicate, barriques et quartaux doivent être en bois de bonne qualité, soigneusement entretenus. Les bouteilles exigent un méticuleux nettoyage, un emballage sans aléas. La Maison R. Vincent fils veille particulièrement à tous ces détails importants.

Elle ne néglige pas davantage l'exactitude dans les livraisons. Et c'est pourquoi vous serez satisfait de recevoir chez vous, à date fixe ou dès votre appel, les bouteilles ou le fût du bon vin de table Vincent que vous aurez choisi sur son prix-courant et sur échantillons.

R. VINCENT FILS

Entrepôt de Vins et Spiritueux
6, Rue Haudaudine - Téléph. 10-59
NANTES

Prix Courant
Notre prix courant est très complet. Demandez-nous le fascicule N° envoyé gratuitement.

Echantillons
Un échantillon du vin choisi vous fera juge de ses qualités. Envoi gratuit sur toute demande.

Garantie
Livraison conforme à l'échantillon. Toute livraison qui n'arriverait pas conforme à l'échantillon serait reprise de suite.

"Sans vins de Vincent pas de bonne cave"



GUEUDET

10, Rue Crébillon - NANTES

POUR LES CHALEURS

COMPLETS TOURISTES.	95 »	125 »	175 »
VESTONS ALPAGA . . .	69 »	75 »	85 »
PANTALONS KAKI . . .	29 »	39 »	45 »
GILETS FANTAISIE. . .	19 »	25 »	39 »

POUR ENFANTS

BARBOTEUSES et COSTUMES. 19 50 29 »
CULOTTES, depuis. 9 90

GUEUDET HABILLE BIEN

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue Sainte-Catherine
NANTES

Constructeur



TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 litre suffit pour détruire 1.500 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ.
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon fr. (Crédit contre mandat)

MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)

PRIX ACTUEL : 6 FRANCS

Évitez les ennuis en nous confiant votre comptabilité et le règlement de tous vos litiges.

J.-B. ROUSTAIN

Expert-Comptable
Passage d'Orléans
NANTES
Téléphone 21.82

MENAGE JARDINIER demandé pour propriété environs Savenay. Ecrire avec références Publicité Ouest, Nantes.

LE ZENITH

Société Assureur du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VERVOU.

Incendie - Vol - Accidents
A. VAULON et C. BOUGHAUD, 17, rue Voltaires
NANTES

SUIS ACHETEUR VIN PIQUÉ.

Offres et échantillons Vignobles DURBECE, rue Dacler, Angers.

TAILLEUR POUR HOMMES

G. BECCAVIN

Place du Château (face à l'entrée), Nantes
VETEMENTS SUR MESURE

A VENDRE - PRIX RÉDUITS

- 1^{er} Vis de presses de 60 m/m à 100 m/m - Système Simon de Cherbourg.
- 2^o Foulloirs et Broyeurs Simon.
- 3^o Matériel agricole divers.

LEMAITRE Frères
109, Rue des Hauts-Pavés - Nantes